

Impôt sur le revenu—Loi

● (1530)

Je soutiens par exemple que si nous appliquions dans les territoires les principes les plus élémentaires dont j'ai parlé, seuls les propriétaires des mines, ceux qui gagnent plus de \$80,000 ou de \$100,000 par an, devraient payer de l'impôt sur le revenu. Les autres, ceux qui ont des revenus bas ou moyens, n'auraient pas à payer d'impôt sur le revenu. Cela vaudrait pour les territoires situés au nord du 60^e parallèle.

Dans mon rapport on propose la création de trois zones fiscales. Je voudrais faire consigner le périmètre des zones du Nord canadien, des deux zones dont je parle. J'appelle Nord canadien le territoire situé au nord du 55^e parallèle en Colombie-Britannique et en Alberta, du 54^e parallèle en Saskatchewan, du 52^e parallèle au Manitoba et du 50^e parallèle dans les autres provinces. Naturellement, les îles Reine Charlotte et les autres petites îles situées au large des côtes du Nord canadien et des provinces devraient également avoir un régime spécial, comme certaines parties des provinces Maritimes aux prises avec des problèmes régionaux et économiques.

Pour être juste et équitable envers tous les Canadiens, pour assurer l'égalité de chances et mettre les impôts en rapport avec la faculté contributive de chacun, l'État ne dispose que d'un seul instrument, qui est l'impôt sur le revenu. Je ne peux pas garder le silence devant la façon dont le gouvernement profite de ce qu'il n'y a pas de pouvoir politique dans le grand Nord pour y traiter injustement les habitants, qu'il considère comme taillables et corvéables à merci.

Il y a des problèmes graves dans le Nord. J'ai dit en Chambre qu'on y souffre de la faim, et je n'exagère pas. Il est certain que les conditions de logement sont vraiment incroyables dans la plupart des endroits du Grand Nord, sauf pour les cadres moyens et les fonctionnaires supérieurs en poste à Yellowknife. Si vous faites partie de ces favorisés vous pourrez peut-être loger sur les terrasses de Yellowknife Place, si c'est bien son nom, où il y a pour un quart de millions de sculptures esquimaudes et tout le confort des grandes villes, mais cela n'est pas la norme. La norme, c'est des conditions de logement incroyables, surtout dans les petites localités. Et dans certaines collectivités autochtones il n'y a pas de logements du tout. Il n'est pas possible aux jeunes de là-bas de s'intégrer à la vie canadienne, de s'assimiler au courant pour profiter des perspectives immenses que le pays ouvre à ses citoyens.

J'ai recueilli des chiffres qui révèlent comment les Canadiens communiquent entre eux. J'ai parlé du nombre de téléphones, de téléviseurs et d'appareils électriques qu'on trouve dans un foyer moyen du Nord par rapport à un autre foyer moyen situé dans une grande ville. J'ai fait le tableau des moyennes quotidiennes de température, car les conditions atmosphériques influent sensiblement sur nos moyens financiers.

Quand on construit une maison, cela coûte des milliers de dollars pour la mieux isoler. Il faut invariablement y installer un système de chauffage plus perfectionné et donc plus coûteux. Les coûts de chauffage sont trois fois plus élevés que dans les régions plus peuplées. Il est vrai que certaines de nos grandes villes ne sont pas situées dans la zone tempérée le long de la frontière américaine mais le chauffage est beaucoup plus

important dans le Nord. Le nombre de milles parcourus et la durée d'une voiture y sont d'un tiers moins élevés que dans une ville. Il n'y a pas de moyen de transport en commun dans le Nord. Il faut se déplacer par ses propres moyens. Chaque fois qu'il faut parcourir une longue distance, il faut le faire dans un appareil nolisé à grands frais et très souvent les commodités ne sont pas disponibles. Je le répète, on utilise beaucoup plus d'essence dans le Nord. Il faut se vêtir plus chaudement. Les enfants ont besoin de nouvelles bottes chaque année. Tout cela finit par coûter extrêmement cher.

Il existe un mythe au sujet du Nord et j'ai constaté que certains de mes amis qui ont exprimé des réserves au sujet de mon rapport y croient. Ce mythe veut que les gens du Nord fassent de gros salaires. En effet, j'ai reçu un appel téléphonique d'un membre du syndicat des métallurgistes de Tungsten. Il est délégué syndical là-bas et il craint fort que si ma proposition est acceptée, la société Tungsten Mines dise à ses employés qu'elle n'a pas à leur verser une prime parce qu'ils travaillent dans le Nord et que s'ils n'ont pas à payer d'impôt sur leur revenu, elle ne sera plus tenue de déduire cette prime de ses profits. Le métallurgiste qui m'a téléphoné m'a dit que tout ce que ma proposition lui rapporterait serait la somme de \$15,000 puisque c'est ce qu'il paie en impôts. Il est évidemment de ceux dont les gens croient en général qu'ils vivent si bien dans le Nord. Il devrait en être ainsi puisqu'il gagne un très gros salaire. En plus de ce salaire, dont \$15,000 vont au gouvernement en impôts, la société qui l'emploie lui verse chaque année une prime de vie dans le Nord de \$24,000. Les sociétés n'ont pas le choix. Si elles veulent attirer les travailleurs dans des régions au climat si rigoureux, elles doivent leur offrir des avantages attrayants.

Le métallurgiste dit qu'il économiserait en tout et pour tout \$15,000, c'est-à-dire qu'il perdrait en fin de compte \$9,000. Je sympathise avec lui, mais son cas n'est pas la règle générale. En effet, nombreux sont les travailleurs de Yellowknife, Inuvik, Tuktoyaktuk et d'autres localités plus petites qui gagnent moins que le salaire minimum pratiqué à l'échelle nationale et dans les provinces. Les habitants du Nord ne gagnent pas des salaires exagérés. C'est là un mythe qu'il faut détruire. Il faut tenir compte des conditions de vie dans le Nord avant de porter un jugement réaliste sur les propositions que j'ai faites.

En toute honnêteté, je dois dire au ministre du Revenu national (M. Rompkey) et à celui des Finances (M. MacEachen) que je me suis rendu compte d'une chose à la suite des élections de mai et des décisions du ministre du Revenu national: bien que les habitants du Nord ne paient pas d'impôt sur les primes d'éloignement et sur les allocations de déplacement, la loi de l'impôt sur le revenu ne comporte aucune disposition à cet effet. Personne ne s'est jamais penché sur la question et n'a jamais imposé ces contribuables. Quand le gouvernement conservateur a été élu, je pense que c'était une bonne façon de s'en prendre au gouvernement pour les bureaucrates qui avaient obtenu leur poste du gouvernement libéral. Ainsi ont-ils décidé qu'à partir de ce moment-là tout le monde payerait de l'impôt sur les indemnités de vie chère dans le Nord.